QUE VOUS FAUT-IL ?

Un domestique

Une cuisinière

Une bonne

Faites une annonce dans la *Croix du Nord.*

L'Insertion 0 fr. 60

Bureau des annonces de la « Croix du Nord », 1, Rue des Sept-Agaches (Grand-Place), Lille.

ROUBAIX

PAVOISONS

Mgr Berteaux, le vénérable doyen de St-Martin, adresse à la population l'appel suivant :

Roubaisiens,

Depuis le jour où un arrêté préfectoral inique a interdit nos traditionnelles et populaires processions, nous n'avons cessé de protester et de réclamer l'usage d'une liberté sacrée. Aujourd'hui encore nous revendiquons nos droits de citoyens français et nous vous demandons d'affirmer votre foi en même temps que vos protestations en arborant le drapeau national et nos bannières religieuses dimanche prochain 28 juin.

Catholiques,

Vous n'oublierez pas que dimanche prochain, nous célébrons la fête du Sacré-Cœur. Rendons à Jésus-Christ les hommages publics que Lui-même a demandés et que nos drapeaux et nos bannières crient bien haut la vieille devise de nos pères : Vive le Christ qui aime les Francs !

Mgr BERTEAUX,
Président du Comité urbain des Comités paroissiaux de Roubaix.

POUR LE RETABLISSEMENT DES PROCESSIONS

Mgr Berteaux, doyen de Saint-Martin, accompagné de M. Pierre Lestienne, président de l'Union Catholique, a fait une démarche auprès de M. Eugène Motte, pour lui demander que soit retiré l'arrêté interdisant les processions à Roubaix.

Cette mesure correspondant aux désirs de la majorité des Roubaisiens, M. Eugène Motte a répondu qu'il reconnaissait parfaitement aux catholiques le droit d'organiser des processions, et qu'en ce faisant, ils usaient simplement d'une liberté reconnue à tous les citoyens français.

Il a ajouté qu'il ne lui appartenait pas de rapporter l'arrêté d'interdiction, qui émanait de l'autorité préfectorale, mais il a promis d'en référer à ses collègues et de faire tout ce qui dépendrait de lui pour satisfaire aux désirs qui lui étaient exprimés, en intervenant près de M. le Préfet du Nord.

AUX TRAMWAYS MONGY

Réception de la ligne d'Hem à Roubaix

Jeudi après-midi, à trois heures et demie, a eu lieu la réception définitive de la ligne des tramways Mongy devant faire le service d'Hem à Roubaix.

Sur le tramway, venu de Lille, se trouvaient : MM. Régnier, conseiller de Préfecture; Delecroix, député ; Stoclet, ingénieur en chef du département ; Franck, directeur de la Compagnie des Tramways de Roubaix-Tourcoing ; Faure, directeur des Tramways de Lille et sa banlieue; Cahem, ingénieur des Télégraphes ; Deutol, ingénieur des Chemins de Fer ; Grimprez, ingénieur des Ponts et Chaussées.

Après avoir été reçus chez M. le Maire d'Hem, tous ont pris place dans la voiture et ont fait le parcours Hem-Roubaix-Hem.

Aucun incident n'a marqué ce voyage de réception.

Chapelle de la Visitation Sainte-Marie, 128, boulevard de Strasbourg, Roubaix.— Vendredi 26 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, indulgence plénière.— A cinq heures moins un quart, salut solennel avec sermon par M. le chanoine Mortreux.

Pensionnat Saint-Louis. — Succès scolaires. — Nous apprenons avec une vive satisfaction que MM. Brisac, Fouvez et Ménard, les trois élèves présentés aux examens du brevet de capacité, viennent d'être tous reçus définitivement. Deux d'entre eux avaient obtenu une dispense d'âge. Toutes nos félicitations aux jeunes lauréats, à leur famille et à leurs maîtres dévoués.

Les Commissions municipales. — Les 1re et 3e commissions se réuniront aujourd'hui vendredi, à 5 h. du soir, pour délibérer sur les questions suivantes :

Bâtiments municipaux. — Ancien hospice civil : Démolition; cahier des charges d'adjudication; approbation. — Crèches municipales : Crèche de la rue de Cassel; aménagements divers et fourniture du mobilier. — Hôpital de la Fraternité : Installations sanitaires; crédit supplémentaire.

Secours et subsides. — Société de secours mutuels « La Mutualité Saint-Jean-Baptiste » : demande de subvention. — Société de secours mutuels des ouvriers boulangers et conducteurs de pain de Roubaix et environs : Demande de subvention.

Hospices. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 : Approbation. — Budget supplémentaire de l'exercice 1908 : Approbation.

Bureau de bienfaisance. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 : Approbation. — Budget supplémentaire de l'exercice 1908 : Approbation.

Mont de Piété. — Compte administratif et compte de gestion de l'exercice 1907 : Approbation. — Budget supplémentaire de l'exercice 1908 : Approbation. — Budget primitif de l'exercice 1909 : Approbation.

Hospices. — Augmentation de la gratification hebdomadaire aux vieillards : Vœu.

Travaux communaux. — Cahiers des charges : Respect des prix de séries par les entrepreneurs; vœu.

— La 5e Commission se réunira, en outre, à 6 h. Ordre du jour de cette réunion : Caisse de retraites: demandes de liquidation de pensions.

Pour les catéchistes. — Catéchisme de l'abbé Ollagnier ; Explications de l'abbé Vandepitte ; Esprit du Curé d'Ars à LA LECTURE POPULAIRE, 28, Grande-Rue.

Un mécanicien sérieusement blessé. — Un charpentier en fer de la maison Alfred Planquart, rue de l'Alouette, M. Rémy Vanlède, 28 ans, demeurant rue de Linselles, 79, à Halluin, était occupé, avec un autre ouvrier, à placer un lourd plateau métallique sur un plateau du même genre.

Il se servait pour cela de rouleaux sur lesquels il faisait glisser le plateau.

Par suite d'un faux mouvement, sans doute, sa main s'engagea entre l'un des rouleaux et la pièce de fer et fut violemment écrasée. L'index a été presque complètement sectionné.

M. Rémy Vanlède sera forcé à un repos de trois semaines pour guérir ses blessures. Cet accident entraînera, en outre, pour lui, une incapacité de travail permanente partielle.

Un accident dans une briqueterie. — M. Allard Debruyne, 32 ans, occupé à la briqueterie Penel, route d'Hem, conduisait un wagonnet chargé de terre. Une traverse, sur laquelle les rails étaient posés, s'étant brisée, le wagonnet se renversa sur Debruyne qu'il atteignit à l'épaule et au bras gauche. Le briquetier porte des plaies dont la guérison exigera près d'un mois de repos.

La main dans le métier. — M. Adolphe Varbrugghe, 52 ans, rue du Petit-Tournai, à Wattrelos, occupé comme soigneur à la filature de MM. Etienne Motte et Cie, a eu la main droite serrée entre un mandrin et un cylindre de batteur. Le médius a été profondément arraché et le tendon mis à nu; l'index a également été sérieusement atteint. Un repos d'un mois a été prescrit au blessé.

Un noyé, quai de Wattrelos. — Jeudi matin, vers 4 h., M. Omer Lepoutre, chauffeur de la teinturerie-apprêt Motte et Delescluse, longeait le quai de Wattrelos se rendant à son travail.

Près de la ligne du chemin de fer, il eut l'attention attirée par un tas de vêtements déposés sur la berge. Ayant, à ce moment, jeté un regard vers le canal, il remarqua que l'eau bouillonnait. Un homme venait, sans doute, de se jeter à l'eau. Deux heures après, en effet, alors qu'un nombreux rassemblement s'était formé à cet endroit, le corps d'un homme revenait à la surface. On le retira.

C'était le cadavre d'un ouvrier de la brasserie l'Union Roubaix-Tourcoing, Siméon Delettrez, rue de Leers, 52, à Wattrelos.

Après les constatations légales, le corps a été transporté à la morgue de l'hôpital.

Tout fait croire que Delettrez s'est noyé volontairement. Il y a deux ou trois mois, sa femme l'avait quitté en raison des mauvais traitements qu'il lui faisait subir. Dimanche dernier, le garçon brasseur quittait son domicile pour ne plus y rentrer et se mettait à boire sans relâche.

Les agressions nocturnes. — La police a reçu, hier, la plainte d'un journalier, M. Guillaume Callens, rue de Bavai, 25, qui a déclaré avoir été victime d'une agression, dans la nuit de samedi à dimanche, vers minuit.

Il passait rue du Coq-Français, près de l'Hospice des Petites-Sœurs des Pauvres, quand plusieurs individus qu'il ne connaît pas l'assaillirent, le fouillèrent et lui enlevèrent sa montre en argent valant 30 francs et un nécessaire de toilette marqué « Euréka ».

Les vols de bicyclettes. — La série continue, mais les voleurs se font heureusement presque toujours pincer.

C'est le cas encore d'Arthur Debaere, 22 ans, peintre, rue de l'Alouette, 46, qui a été arrêté mercredi soir, vers 5 h., au moment où il venait de voler la bicyclette de M. Jean Desnoulet, cabaretier, rue de Blanchemaille, 28.

Debaere a été déféré au parquet.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

CHOCOLAT ✠ THOMAS Lille

du 25 juin

Naissances. — Louis Fangaret, rue du Cartigny, cour Lesrenier, 5. — Germain Sasse, rue de l'Alma, fort Frasez, 24. — Angèle Vandewiele, boulevard d'Armentières, 12. — Paul Rombout, rue de Tourcoing, 174. — Olga Devos, rue de l'Epeule, cour Lecomte, 3.— Charles Algoet, rue Bernard, cour Spriet, 7. — Edouard Danguien, sentier du Mont-à-Leux.

Mariage. — Georges Bert, mouleur en fer, et Marie Wacquier, ménagère.

Décès. — Paul Roettcher, 20 ans, sans profession, rue Ingres, 14. — Jean Leclercq, 87 ans, sans profession, rue Sainte-Elisabeth, 16. — Alphonse Verhaeghe, 3 ans, rue Archimède, cour Cliquet, 2. — Adèle Crosin, 44 ans, ménagère, rue de Flandre, 128. — Julien Prévost, 71 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache. — Sidonie Caprès, 50 ans, s. p., id. — Louis Vermeeren, 7 mois, id. — Henri Fena, 25 mois, rue de Tourcoing, cour Mathon, 6.

SAVON MAKOKO Parfum suave et tenace Victor VAISSIER

WATTRELOS. — Du 25 juin. — Naissances. — Lucienne Villette, rue du Rivage. — Robert Duvillers, rue du Congo, 42. — Denise Vancasyzeele, rue de Boulogne. — Lucie Reus, Sapin-Vert, cour des Douanes. — Léon Florin, rue de la Belle-Promenade. — Daniel Lallens, rue du Bureau, 76. — Berthe Bracq, rue Miribel, 34.

Mariages. — Achille Duvillers, tisserand, et Blanche Farvacque, soigneuse. — J.-B. Detarbieux, rentreur, et Clara Delattre, soigneuse. — Henri Roussiaux, tisserand, et Julienne Briffaut, fileuse. — Louis Depraete, employé, et Madeleine Buchy, sans profession.

Décès. — Elisa Masurel, 56 ans 9 mois, rentière, rue de l'Union, 17. — Auguste Quentin, 66 ans 8 mois, tailleur de pierre, place du Sapin-Vert.

CROIX

Ducasse.— Le quartier Saint-Pierre aura sa ducasse annuelle dimanche prochain, 28 juin. Déjà les forains ont envahi la place et le contour de l'Eglise, ainsi qu'une partie de la plaine Six. Il y aura du monde, disent les habitants et espèrent... les commerçants du quartier.

Accident de travail. — Au tissage d'ameublement du boulevard de la Chapelle, Jules Dion, 27 ans, tisserand, rue de Tourcoing, à Wasquehal, a reçu un poids sur le pied gauche. 12 jours de repos. Docteur Demoulin.

CROIX. — Naissances. — Fernand et Gaston Toussaint, rue Basse, 20. — Gustave Liénart, rue de Lille, Impasse du Dévouement.

Décès. — Albertine Morel, 1 an 5 mois, rue du Nord, 22.

FLERS-BREUCQ

Accident de travail. — A la filature de M. Bonami-Wibaux, un bâcleur, Alexandre Deronne, 15 ans, cour du Midi, à Croix, s'est blessé à un doigt de la main droite. Le docteur Berthou lui a prescrit dix jours de repos.

HEM

Le Conseil municipal se réunira dimanche prochain, à dix heures du matin. — Ordre du jour : Session budgétaire ; divers.

HEM. — Du 25 juin. — Naissances. — Héléna Vanhamme, Trie. — Alina Picavet, Civron.

Décès. — Héloïse Baratte, 59 ans, Voisinage.

TOURCOING

Tourquennois, Au drapeau !

C'est le cri de ralliement de toutes les forces vives du pays qui retentit, depuis des années, à pareille date, d'un bout de la France catholique à l'autre, comme le mot de passe à travers les lignes d'un régiment.

Au drapeau ! vendredi prochain, 26 juin, fête du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Pour la gloire de Dieu, faites flotter au vent les trois couleurs nationales. Notre-Seigneur Jésus-Christ exerce une royauté universelle et incontestable sur toutes les nations. Elles lui appartiennent de droit divin et de droit de conquête ; acclamez-le, rendez-lui cet hommage à nul autre pareil de tout un peuple fêtant le Sacré-Cœur de son Dieu.

Pour la consolation de l'Eglise. Seule au monde, la société catholique, dont vous êtes les fils, se présente à votre admiration et à l'impartialité de l'histoire avec vingt siècles d'existence, vingt siècles de luttes et de perpétuels triomphes. Elles les doit au Christ-Jésus, qui l'a fait jaillir de son cœur, au jour de ses souffrances, donnant ainsi une bienfaitrice insigne à l'humanité, une mère aux orphelins, un soutien à tous ceux qui souffrent ici-bas, une garantie de bonheur, de justice et de paix à la terre. Célébrez donc en pavoisant vos maisons la fête de Celui dont elle tient la vie et son indéfectible immortalité.

Pour l'honneur de la France, fille aînée de cette Eglise, bras droit de Dieu dans ses gestes parmi les peuples, la France, malgré les fautes qu'on lui fait commettre, aime passionnément Jésus-Christ. A Lui son sol, ses familles, ses armées, son peuple tout entier ! Ce sera la signification du pavoisement de vos maisons en la fête de son Sacré-Cœur.

Tourquennois, au drapeau ! Sortez-le de sa gaine, secouez la poussière qui le couvre, déployez-le sans peur, et que tout le jour votre cité lance à tous les échos la note dominante de l'universel concert à la gloire de l'adorable Cœur de Jésus.

UNE PROCESSION QUAND MEME

Les catholiques de Tourcoing, auxquels M. Dron et son Conseil municipal, par un arrêté aussi maladroit qu'inconvenant, ont refusé la liberté d'organiser chez eux la procession du Très Saint Sacrement, ont résolu de la suivre dans une commune voisine, qui se fait gloire d'être fidèle aux traditions de sa foi.

Dimanche dernier, en signe de protestation, nous avons pavoisé nos demeures avec profusion et ensemble unanime ; dimanche prochain, nous nous joindrons aux catholiques de Roncq et ferons à Notre-Christ présent dans la Sainte Eucharistie un cortège d'honneur. La population roncquoise est fière de nous accueillir. Tant au point de vue religieux qu'au point de vue de ses intérêts matériels, elle ne peut que gagner à notre démarche.

La cérémonie commencera à trois heures par le chant des vêpres.

Ceux de nos concitoyens qui feront la route à pied sont priés de se rendre à une heure précise au Cercle Catholique, 3, rue de la Latte ; ceux qui désirent se rendre à Roncq par le chemin de fer voudront bien prendre à la grande gare le train de deux heures un quart ; les hommes sont invités à porter des flambeaux ; ils en trouveront dans la salle principale du Café du Centre, en face de l'église de Roncq ; les Sociétés catholiques de gymnastique sont priées de revêtir leurs uniformes de parade; les dames voudront bien se grouper autour de la bannière de la Ligue Patriotique des Françaises.

Ces différentes indications, auxquelles chacun est prié de se conformer exactement, nous sont communiquées par le Comité Catholique.

APPEL AUX GENS DE CŒUR

Catholiques ! nos écoles ont besoin d'argent : leur refuserez-vous votre concours ?... Si votre budget ne vous permet pas d'augmenter votre souscription annuelle, coopérez au moins par l'emploi des bandes postales à cette œuvre de toute première nécessité. Au moment de la nouvelle année un généreux élan des Tourquennois par cette propagande a rapporté aux écoles 612 francs. Nous pourrions faire plus encore.

Les principaux libraires se tiennent à votre disposition pour préparer eux-mêmes les bandes postales en toutes circonstances.

Tiers-Ordre de Saint-François d'Assise (fraternité de Tourcoing). — Le dimanche 28 juin aura lieu en l'église du Sacré-Cœur, le pèlerinage annuel en l'honneur du Cœur Sacré de Notre-Seigneur Jésus-Christ : A 7 h., messe de communion, sermon par M. le Curé. Les Tertiaires sont instamment priés d'y assister et d'y faire la Sainte Communion. Prière de se grouper dans la grande nef, à droite, près de la chaire de vérité.

Retraite du mois. — La retraite du mois pour les anciens retraitants aura lieu dimanche prochain.

A six heures trois quarts, récitation du chapelet; à sept heures très précises, sainte messe, instructions, communion ; à sept heures trois quarts, préparation à la bonne mort.

Jardins ouvriers. — Quartier Saint-Louis. — Mercredi soir, à sept heures et demie, M. Baratte, horticulteur, qui donne toujours si volontiers son concours à l'œuvre des J. O., a fait une causerie sur le terrain de la section de Saint-Louis. Les jardiniers se sont beaucoup intéressés aux renseignements qui ne leur furent pas ménagés ; ils ont tiré un grand profit de cette leçon pratique, des utiles remarques que suscitait l'inspection de chaque jardin : ici, une observation sur les variétés d'un légume ; plus loin, sur les différentes manières de cultiver la tomate, sur les avantages appréciables qu'il y a à employer une méthode plutôt qu'une autre, etc. M. Baratte compara les produits de plusieurs jardins et montra, en la faisant constater par les jardiniers, la justesse de ses remarques.

Rappelant la visite de l'an dernier, il félicita les ouvriers des résultats obtenus cette année, de l'amélioration générale qu'il était heureux de reconnaître et qui était due à leur travail persévérant, à leur goût, à leur émulation.

A la fin, un membre du comité central remercia M. Baratte de son instructive causerie, et dit quelques mots de la visite des jardins qui se ferait prochainement. Il demanda aux jardiniers de continuer de tenir à l'œuvre des J. O., de la considérer vraiment comme leur œuvre, d'en parler, de la défendre au besoin, en la faisant connaître et en détruisant les préjugés qu'on répandrait contre elle, de s'informer des terrains qu'on pourrait facilement utiliser. Il leur annonça qu'un nouveau terrain était mis à la disposition des ouvriers : 3 parcelles en sont distribuées et en reste 7 pour ceux de leurs camarades qui en seraient amateurs et qui, ayant 4 enfants, en feraient les premiers la demande à M. Dujardin, membre du comité central, rue de Roubaix, 33.

L'accident de tramway de la rue de Gand. — La fillette de 3 ans, Gabrielle Delespierre, rue de Gand, 292, victime de l'accident de tramway de mercredi soir, a été amputée du pied droit par le docteur Catteau. L'opération a parfaitement réussi.

Une collision entre un car et un cheval emballé. — Jeudi, à neuf heures du matin, rue de Guisnes, en face du peignage de MM. Malard et Cie, deux hommes installés sur la voiture de M. Emile Vandecruyssen, marchand de produits chimiques, rue Brame, à Roubaix, n'eurent que le temps de sauter à bas du véhicule. Le cheval attelé à la voiture venait de briser sa bride et s'emballait, sans qu'il soit possible de l'arrêter, à 20 mètres d'un car se dirigeant vers la Croix-Rouge. Le cheval et la voiture dans leur collision avec le tramway furent projetés sur le trottoir. Le cheval blessé au poitrail se releva et, les traits étant cassés, il prit la fuite vers la rue du Collecteur où il fut arrêté et maîtrisé par un passant. La voiture est fort endommagée.

En correctionnelle.— L'instruction faite par M. Houeix, juge d'instruction, à l'effet de découvrir les nombreux vols commis par Marie Delplanque, rue de Gand, à Tourcoing, est terminée ; cette femme comparaîtra à l'audience du 2 juillet.

Un vol de volaille. — Un marchand de volaille, Arthur Ladsous, rue de l'Ermitage, partait en voiture dans la nuit de mercredi à jeudi, vers deux heures et demie du matin, pour se rendre au marché de Courtrai. Rue du Pont-de-Neuville, à 20 mètres de chez lui il remarqua un individu couché contre une palissade. C'est un ivrogne pensa-t-il. Le soir, en rentrant de Courtrai, Arthur Ladsous constata qu'on lui avait volé, dans sa cour, pour 50 francs de volailles diverses. Il porta plainte à M. Niéderst, commissaire de police, et accuse l'ivrogne. Des recherches sont faites.

Vol de vélo. — M. Julien Carette, employé de commerce, rue des Cinq-Voies, 263, entra mercredi à dix heures et demie du soir, à l'estaminet Vanmenven, même rue, et laissa son vélo contre la porte du cabaret. Après avoir pris rapidement une consommation, il sortit et ne retrouva plus son vélo. La machine porte sur le tube et sous la selle le numéro 10.440. M. Rougeron, commissaire, recherche le voleur.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 25 juin

Naissances. — Nollet Denise, rue d'Odessa, 3. — Deberghe Marcel, rue de Roubaix, 57. — Meunier Lucienne, rue de Tunis, 6. — Dervaux Jean, rue de la Baille, 185.

Décès. — Bernard Isale, 77 ans, rue d'Havre, 3. — Deschamps Céline, 45 ans, rue de Roubaix, 91. — Catry Hortense, 81 ans, rue de Roncq, 28. — Mines Céline, 49 ans, rue Nationale, 122. — Delchambre Jeanne, 27 ans, rue de Lille, 4.

PHOSPHATINE FALIÈRES Aliment des Enfants

RONCQ

Conseil municipal

Séance du 24 juin 1908

LES COMPTES ET BUDGETS. — LA CREATION D'UNE ECOLE PUBLIQUE DE FILLES.

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à sept heures et demie, sous la présidence de M. Désiré Leurent, maire. Etaient présents : MM. Louis Vienne et Alphonse Dudulleul, adjoints ; Henri Delannoy, Jules Lebrun, Emile Parmat, Albert Destombes, Albert Desailly, Henri Destailleur, Emile Delobel, Jules Cornard, J.-B. Desbouvries, Louis Haquette, Em. Descottignies, J.-L. Castier, Charles Lemaere, Emile Bouequenoy, Auguste Dumortier, Carlos Cousinne, Hippolyte Castel, René Six.

M. René Six est nommé secrétaire.

— Comptes administratifs de l'Hospice. — Recettes, 1.064 fr. 47 ; dépenses, 6.971 fr. 98 ; excédent de recettes, 1.093 fr. 39.

— Budget additionnel de l'Hospice pour 1908. — Recettes, 1.093 fr. 39. Il y a balance avec les dépenses.

— Budget primitif de l'Hospice pour 1909.— Recettes, 7.350 fr. Il y a balance avec les dépenses.

— Comptes du Bureau de bienfaisance. — Recettes, 20.386 fr. 06 ; dépenses, 20.270 fr. 17 ; excédent de recettes, 114 fr. 89.

— Budget additionnel du Bureau de bienfaisance. — Recettes, 1114 fr. 89 ; dépenses, 571 fr. 83 ; excédent de recettes, 543 fr. 06. Le résultat de 1907 accusait un reliquat de 1141.89. Cette somme étant insuffisante pour les dépenses supplémentaires de l'année courante, il a fallu ajouter 1000 fr. au budget additionnel.

— Budget primitif du Bureau de bienfaisance pour 1909. — Recettes, 16.447 fr. Il y a balance avec les dépenses. La Commission du Bureau de bienfaisance sollicite une subvention complémentaire de 1000 fr. La Commission des Finances propose que la subvention communale reste fixée à 14.000 fr.

— Comptes administratifs de la commune pour 1907. — Recettes, 103.440 fr. 05 ; dépenses, 89.588 fr. 58 ; excédent de recettes, 13.851 fr. 47.

M. Leurent adresse au nom du Conseil toutes ses félicitations à M. Lepoutre, maire honoraire, pour la façon dont il a géré les deniers communaux.

— Budget additionnel de la commune pour 1908. — Recettes, 15.317 fr. 71. Il y a balance avec les dépenses.

— Budget primitif de la commune pour 1909. — Recettes, 80.009 fr. 78. Il y a balance avec les dépenses.

— M. le Maire propose qu'il soit fait échange de 400 vieux pavés de rebut contre 7 mètres cubes de porphyre. — Adopté.

— L'Union Mouvalloise organise une course pédestre pour le dimanche 5 juillet, les coureurs viendront jusqu'à la place de Roncq. Elle sollicite un don de la commune pour offrir au premier coureur arrivant à Roncq. Le Conseil, à l'unanimité, rejette la demande.

— L'Union Sportive Roncquoise, qui comprend 20 membres, sollicite une subvention du Conseil pour qu'elle puisse acheter des appareils de gymnastique. Le Conseil accorde une subvention annuelle de 100 fr.

— M. Gautier, [illegible] communal, sollicite un supplément [illegible] traitement facultatif. Le Conseil lui [illegible] une gratification de 100 fr. pour 190[illegible].

— Un crédit de [illegible] fr. figure au budget de 1908 pour organisation des fêtes publiques. 600 fr. ont déjà été employés. M. le Maire propose de prélever 100 fr. pour solder les dépenses de la fête du Blanc-Four et 100 fr. pour la fête des Anciens Militaires qui aura lieu dimanche prochain.

— M. le Maire demande au Conseil s'il n'est pas d'avis de nommer un receveur municipal aux lieu et place de M. Rabier, percepteur. C'est un vote de principe qu'il demande, car il faudra quelqu'un de convenable pour remplir cet emploi ; le nouveau receveur toucherait ainsi de 1800 fr. à 2.000 fr. Ce vote de principe a lieu à l'unanimité.

— A la Commission des Travaux. — M. le Maire annonce que la Commission a examiné quels sont les travaux qu'on aurait pu mettre à l'étude pendant les quatre ans que dureront le mandat des conseillers.

Voici les travaux qui semblent les plus urgents : Achèvement du chemin Latéral ; Agrandissement ou translation du cimetière ; Création d'une rue qui mettrait en communication la rue des Chats-Huants et la rue de Lille ; la construction d'un pavillon à l'Hospice pour soigner les malades et les indigents malades. On paie actuellement 300 fr. pour une voiture d'ambulance de Roncq à Tourcoing, on pourrait réaliser une économie ; il serait préférable de créer un pavillon. On a agité la question de la création d'un aqueduc collecteur qui traverserait le village ; la restauration des cadrans, une somme de 300 fr. a été portée au budget à cet effet. Il a été parlé également de la Mairie, ainsi que de l'installation d'une pompe publique contre le mur du presbytère. Il existe dans le jardin de M. le Curé un puits très profond et qui donne beaucoup d'eau.

M. le Maire demande aux conseillers d'étudier tous ces projets.

La création d'une école publique de filles

M. le Maire donne connaissance au Conseil des lettres suivantes émanant de M. le Préfet du Nord :

Lille, le 14 mai 1908.

A Monsieur le Maire de Roncq.

Un arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique du 19 mars 1908, a décidé la création d'office d'une école publique de filles à quatre classes au centre communal de Roncq.

En conformité des dispositions de l'article 8 de la loi du 20 mars 1883 (toute commune est tenue de pourvoir à l'établissement de maisons d'école au chef-lieu et dans les hameaux ou centre de population éloignés dudit chef-lieu ou distants les uns des autres de 3 kilomètres et réunissant un effectif d'au moins 20 enfants d'âge scolaire).

J'ai l'honneur de vous prier de proposer au nouveau Conseil municipal, dans sa session de mai courant de prendre les dispositions nécessaires pour l'installation de cette école, soit par voie de location, soit par voie de construction ou d'appropriation d'un immeuble.

Je désire recevoir, pour le 1er juin prochain au plus tard, la délibération qui sera prise par cette assemblée (3 exemplaires).

Le Préfet,
Signé : VINCENT.

Lille, le 12 juin 1908.

Le Préfet du Nord à M. le Maire de Roncq.

Par votre lettre du 29 mai dernier, vous m'avez fait connaître que le Conseil municipal avait renvoyé pour étude aux commissions scolaire et des finances la question relative à l'installation d'une école publique de filles au chef-lieu communal.

J'ai l'honneur de vous prier de m'adresser, pour le 20 juin courant, au plus tard, la délibération qui aura été prise par le Conseil municipal au sujet de cette affaire.

Dans le cas où cette assemblée n'aurait pas statué pour la date ci-dessus comme dans celui où elle ne consentirait pas à prendre les dispositions nécessaires pour assurer le fonctionnement de l'école dont il s'agit, je suis décidé à user à l'égard de la commune des mesures prévues dans la loi du 10 juillet 1903.

Le Préfet,
Signé : VINCENT.

M. Leurent propose de répondre au Préfet que l'Administration n'a pas reçu de demande d'une création d'école publique de filles de la part d'habitants de la commune. Que la commune ne possède pas d'argent, étant donné que le budget est déjà très chargé par les dépenses humanitaires.

A l'unanimité le Conseil adopte la manière de voir de M. le Maire.

La Compagnie du chemin de fer du Nord allant entreprendre de grands travaux au pont du chemin de la Vieille-Cour, M. Carlos Cousinne demande qu'on intervienne près de la Compagnie pour qu'elle rehausse le pont de 50 centimètres, ce qui permettrait à la commune de rehausser le pavé de la rue de la Vieille-Cour. Ce passage est la plupart du temps un vrai bourbier. La proposition est adoptée.

— M. Albert Destombes demande qu'il soit fait l'achat de quelques wagons de pierres pour renouveler le marche-pied qui va de la rue de la Vieille-Cour au Vinage et qui se trouve en très mauvais état. Le Conseil désigne MM. Henri Delannoy et J.-B. Desbouvries pour se rendre compte de l'état de ce sentier.

M. Hippolyte Castel demande que la canalisation du gaz soit prolongée jusqu'au sentier Castier ; c'est une question qui regarde la compagnie du gaz ; l'administration municipale s'en occupera.

Le Conseil se réunit ensuite à huis clos pour délibérer sur les questions d'assistance. La séance est levée à dix heures du soir.

HALLUIN. — Du 25 juin. — Naissance. — Stamper Achille, chemin des Meurins.

LINSELLES. — Du 25 juin. — Naissances. — Albert Duthoit, à la Vignette. — Henri Masson, id. — Irène Destailleurs, avenue Masurel. Publication. — Georges Delannoy, tisserand et Agnès Cornard, ouvrière de filature.

Décès. — Augustine Vincent, 67 ans, à la Vignette.

12 FRANCS par MOIS Bicyclettes de toutes Marques
HALLEZ, 23, rue Léon-Gambetta, LILLE

MOUVAUX

Ligue de Défense Catholique. — Les membres de la Ligue de Défense Catholique tiendront leur réunion mensuelle ce soir, à huit heures un quart, en l'église Saint-Germain. Une grande conférence, dont le sujet intéressera beaucoup : « L'Eglise et la valeur morale », sera donnée par M. l'abbé Milleville, professeur au Collège Notre-Dame des Victoires, à Roubaix.

Accidents du travail. — A l'usine Lorthiois, Georges Delescluse, de Wattrelos, a reçu un poulain sur la main gauche. Huit jours de repos. Docteur Leplat.

— Louis Gallois a eu la main gauche comprimée entre une brouette et une balle de laine. 12 jours. Docteur Vermeesch.

UN BON REMÈDE POUR LA GORGE

Pour guérir rapidement les granulations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche d'irritation, faites usage des tablettes du docteur Vatel. — Une boîte de tablettes du docteur Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. 35 adressé à H. BERTHIOT, rue des Lions, 14, à Paris.

LILLE

Le Congrès des Praticiens

Le deuxième Congrès des médecins praticiens, qui, cette année, tient ses assises dans notre ville, s'est ouvert jeudi après-midi, en la salle de la Société Industrielle.

C'est devant une nombreuse assistance de médecins venus de tous les points de la France, parmi lesquels quelques dames, que le docteur Coppens, président du Comité d'organisation, a souhaité la bienvenue à tous les congressistes. Il a remercié également tous ceux qui avaient coopéré à cette œuvre, les dévoués organisateurs tout d'abord, les divers syndicats de France et, enfin, la Presse médicale et régionale. Il a fait ressortir toute l'importance de ce Congrès, si utile pour la défense des intérêts professionnels, et qui groupe cent quinze syndicats et plus de quinze cents praticiens.

Immédiatement après ce discours, chaleureusement applaudi, a lieu l'élection du président. Le docteur Gairal, des Ardennes, est acclamé par l'assistance et prend place au fauteuil. Il remercie les congressistes, les assure de son dévouement et propose de donner la présidence d'honneur aux docteurs Dubuisson, Coppens, Olivier et Raymond. On nomme ensuite vice-présidents les docteurs Caudrelier, Declercq, Lambin, Jeanne, Lande, Monprofit, Motais et Cosse ; secrétaire général, le docteur Aubert.

L'assemblée passe ensuite à l'étude des questions professionnelles à l'ordre du jour. Successivement sont déposées des conclusions par le docteur Leredde sur la réforme de l'Enseignement, et par le docteur Cosse sur le libre choix du médecin. Des considérations d'ordre purement technique sont soulevées par divers interpellateurs et donnent lieu à des discussions parfois vives.

Après le dépôt d'un certain nombre de vœux, la séance est levée à six heures. Le président avait auparavant officiellement invité les congressistes à la réception que leur offre ce soir, à la mairie, la Municipalité lilloise.

RECEPTION A LA MAIRIE

A huit heures et demie du soir, les membres du Congrès ont été reçus dans la salle des fêtes de la mairie par M. Delesalle, maire, entouré des conseillers municipaux Binauld, Dubureq, Rémy, Barrois, Crépy-Saint-Léger, Pajot.

En termes élégants, le docteur Coppens dit à M. le Maire combien il est heureux de l'occasion qui lui permet de saluer le premier magistrat de la ville ; il présenta les principaux membres du Congrès et dit que les médecins de France sont venus à Lille pour faire de la bonne besogne.

M. Delesalle répond que chacun approuve la légitimité des revendications des congressistes, qui viennent aviser aux moyens de sauvegarder leurs droits moraux et matériels. Il dit qu'il se fera un plaisir d'accorder aux médecins les plus grandes facilités pour la visite de nos établissements charitables.

M. Gayral, président du Congrès, prend à son tour la parole et rappelle que c'est à Lille qu'est apparue pour la première fois l'idée d'un Congrès de praticiens, et que leur réussite est due tout entière au dévouement du docteur Coppens, de Lille.

Les vins d'honneur furent ensuite offerts et la réception se termina vers neuf heures, empreinte de la plus franche cordialité.

Triple évasion à la Citadelle

Pour peu que l'on ait de l'imagination, un grain d'audace, et que l'on ne soit pas manchot, c'est un véritable jeu de s'évader de la prison militaire de Lille, témoin les cinq évasions qui se sont produites depuis environ deux ans et dont la dernière que voici est des plus intéressantes :

Le « manager » de cette évasion est une vieille connaissance de nos lecteurs. Nous avons relaté, il y a trois mois environ, comment un soldat du 16e chasseurs à pied, Ernest Brault, en prévention de conseil de guerre pour désertion et incendie volontaire, s'était évadé de l'Hôpital-Militaire, où l'avait fait entrer une maladie adroitement simulée.

Pendant une récréation, au nez et à la barbe du sergent de garde, il avait s'aidant d'un tas de fumier, escaladé le mur et s'était enfui par la rue Jean-sans-Peur. Quelques jours après il était pincé dans un estaminet de la rue des Douze-Apôtres et transféré à la prison militaire.

Ce gaillard-là, qui doit avoir plus d'un tour dans son sac, ne pouvait demeurer longtemps sous les verrous, et son esprit aussi remuant que ses jambes eût vite fait de trouver un expédient pour une délivrance prochaine.

Il confia ses plans à deux compagnons de misère, Demarget, dit « Bastiand », déserteur du 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, transféré depuis le 18 décembre 1907 de la maison centrale de Loos, à la prison militaire de Lille, et Michel, canonnier-conducteur au 15e d'artillerie, condamné à dix mois de prison pour désertion. Chacun d'eux fut de l'avis de Brault, et dès lors on employa tous les moyens pour hâter l'évasion.

A la suite de quelle ruse ou de quelles compromissions, Brault parvint-il à se mettre en possession d'une paire de solides ciseaux de tailleur, on ne le sait ; toujours est-il que dans la nuit de mercredi à jeudi, vers dix heures du soir, un peu après la ronde du sergent Boutet, armé de cet instrument, il se mettait à l'œuvre. D'un effort énergique et rapide il scia le panneau supérieur de la porte de sa cellule d'un coup sec, se servant d'une branche de ses ciseaux comme d'une pince, il fit ensuite sauter le panneau et, avec l'agilité de chat qu'on lui connaît, se faufila par l'étroite ouverture.

Silencieusement il se glissa vers la cellule de ses deux camarades, et toujours armé de ses ciseaux il entreprit de déboulonner la serrure de la porte. Malgré toutes les difficultés qu'offrait ce travail, il en vint néanmoins à ses fins, et l'on devine avec quel rire silencieux de canaille les trois compères durent, dans la nuit, leur complice, se donner une chaude poignée de mains.

Mais il n'y avait pas de temps à perdre, le principal restait à faire ; il fallait encore escalader de nombreux murs pour respirer en paix l'air de la liberté. Heureusement que l'esprit avisé de Brault avait pensé à tout. Aidé de ses deux amis, il dressa contre le mur de la cour faisant face à l'ancienne habitation de M. le général Desoille une table de casernement, un banc et une planche à pain. De cet échafaudage, ils lancèrent sur la crête du mur une corde faite de fils de fer tressés dont les prisonniers se servent pour la fabrication des couronnes, et l'un aidant l'autre ils atteignirent le faîte.

De là, toujours au moyen de la corde, ils se laissèrent glisser dans le jardin, escaladèrent un autre mur moins élevé du mess des sous-officiers, ancien hôtel du colonel Bizard, descendirent dans le jardin attenant à la chapelle et parvinrent ainsi non loin de l'endroit où est située la poudrière, dite de « la Reine ».

Une nouvelle glissade le long de la corde de fer et les trois fugitifs se trouvaient enfin libres, au fond des fossés qui courent le long de la Citadelle.

Combien de temps dura cette course mouvementée par-dessus les murs, nul ne le sait, car la sentinelle postée à dix mètres de la poudrière n'entendit aucun bruit, et le sergent Boutet, de garde à la prison, ne s'aperçut de leur fuite qu'à 2 heures du matin, au cours de sa ronde réglementaire.

On juge de la stupéfaction du brave gardien en voyant les deux portes fracturées ; il donna aussitôt l'alarme au poste d'entrée de la Citadelle, mais il était trop tard, les fugitifs étaient loin.

Tout ce que l'on put faire, ce fut de reconstituer, mais avec combien plus de lenteur, la façon dont le trio avait pris la poudre d'escampette.

La police locale et la gendarmerie ont commencé dès jeudi matin d'actives recherches.

UN VERITABLE PROGRES

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à M. Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

BOURSE de BRUXELLES

25 JUIN 1908

Dernières jouissances	FONDS D'ÉTAT provinces, villes	Ouverture	Clôture
	Rente belge 3e série	—	[illegible]
	Brux. 1902 2.50 %	—	—
	— 1905 2 %	—	97 75
	Anvers 1887 3.50 %	—	101 50
	— 1903 2.75 %	—	96 50
	Gand 3 %	—	83 —
	Liège 1896 3 %	—	100 75
	— 1897 3 %	81 75	81 25
	— 1905 3 %	97 25	97 75
	Congo lots	78 25	78 50
	CHARBONNAGES		
[illegible] 1908	Amercœur	2855	2885
30 sept. 1907	Anderlues	855	835
1 avril 1908	Bernissart	—	—
id.	Bois d'Avroy	955	940
4 nov. 1907	B.-E. à Lambusart	—	—
17 oct. 1907	Borinage Central	—	—
1 avril 1908	Charbon. belge	[illegible]	[illegible]
1 mai 1908	Chevalière à Dour	—	1355
1 mai 1908	C. Furstenberg p.	123	122 50
	— o.	[illegible]	47
1 mai 1908	Concorde	18 5	185
1 avril 1908	Couchant du Flénu	—	192
1 mai 1908	Courcelles (Nord)	—	1375
1 août 1907	Espérance, B.-F.	935	917
2 mai 1908	Fontaine-Lévêque	—	2060
14 avril 1908	Gouffre	—	1375
17 nov. 1907	Grand Buisson	—	—
31 déc. 1907	G. Mach. à Dour	—	[illegible]
15 mars 1908	Grand Mambourg	—	840
	Haine St-Pierre	[illegible]	94
2 mai 1908	Ham-sur-Sambre	[illegible]	[illegible] 50
1 mai 1907	Hazard	—	312
2 oct. 1907	Horloz	31.5	3185
2 avril 1908	Hornu et Wasmes	—	610
1 nov. 1907	H. Unies de Charl.	—	310
2 avril 1908	Kessales	—	1115
15 oct. 1907	La Haye	1145	1125
1 avril 1908	La Louvière-Sart.	—	316
2 avril 1908	Levant du Flénu	—	5390
3 févr. 1908	Mariemont	—	—
4 nov. 1907	Noël Sart Culpart	—	—
3 juin 1907	Nord de Charleroi	—	—
1 juil. 1908	N.-D. Rieu du Cœur	705	70[illegible]
1 août 1907	Patience Beaujonc	—	—
2 avril 1908	Poirier	—	—
2 mars 1908	Produits au Flénu	—	6900
1 juin 1907	Réunis de Charl.	—	1361
6 mai 1908	Sacré Madame	—	3725
2 sept. 1907	Trieu Kaisin	1111	111[illegible]
1 avril 1908	Unis-Ouest Mons	—	1230
5 nov. 1907	Wilhem-Sophia	—	—
	MÉTALLURGIE		
31 déc. 1907	Angleur	19[illegible]	196
3 déc. 1907	Aumetz-la-Paix	[illegible]	[illegible]
5 nov. 1907	Cockerill	[illegible]	25[illegible]
	Nicolaïef privil.	[illegible]	119 50
15 mai 1899	— Ordinaire	[illegible]	[illegible]
1 août 1907	Ougrée	1270	[illegible]
31 oct. 1907	Providence Russe	96 60	98
31 oct. 1907	Sarrebruck	[illegible]	9150
30 nov. 1907	Sambre-Moselle p.	[illegible]	[illegible]
	Sambre-Moselle o.	29[illegible]	295
16 févr. 1908	T. de Konstantinc.	225	231
id.	T. de Konstantinj.	[illegible]	[illegible]
	ZINC		
3 juin 1907	Asturienne	—	5800
1 nov. 1907	Austro Belge	[illegible]0	310
1 juil. 1907	Djebels	—	—
5 nov. 1907	Nebida	—	—
31 déc. 1907	Nlle Montagne pr.	—	—
	Nlle Montagne or.	—	—
10 mai 1908	Vieille Montagne	8.5	320 50
	Diverses étrangères		
15 avril 1908	All. Dallbusch	—	1119
3 juin 1907	All. Mine Stolberg	—	—
5 mai 1908	All. Zinc de Silésie	—	1460
3 juil. 1907	Fr. Métropolitain	508	505
15 jan. 1908	Russie Dnieprovienne	1350	1335
27 juin 1907	Russie Koloma	4 8	430
26 déc. 1907	Russie Métal. Rus. Bel.	1020	1080